



COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 17 MAI 2019 A 9H30

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l'article 30 du règlement intérieur*

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Étaient présents : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.

Étaient excusés : Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOURAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.

Pouvoirs : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS. M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

L'ordre du jour est conforme à la convocation.

I. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Approbation du procès-verbal du 29 mars 2019
- Compte-rendu des délégations
- Marchés Publics
- Transferts de compétences
- Actualités (Journée du personnel - Aménagement de la salle Marcel Restout et de l'accueil - 4ème édition du Normandie Electrique Tour - Commission consultative pour la Transition Energétique - Territoire Energie Normandie - Conférence NOME)
- Échéancier - Fin du 1er semestre 2019 et 2nd semestre 2019

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

ENERGIE

- Compte-rendu des décisions du Président, en vertu de la délégation du Comité Syndical
- Valdallière - Révision du plan de financement du projet visant la création d'un réseau technique de production de chaleur
- Subventions 2019

ADMINISTRATION-FINANCES

- Compte-rendu des décisions du Président, en vertu de la délégation du Comité Syndical

CONCESSIONS GAZ - Point reporté au Bureau Syndical du 28 juin 2019

- Bilan de contrôles - PRIMAGAZ et ANTARGAZ-FINAGAZ

TRAVAUX

- Compte-rendu des décisions du Président, en vertu de la délégation du Comité Syndical
- Programme d'extension du réseau public d'électricité - 4eme tranche 2019
- Programme de renforcement du réseau public d'Electricité - 4eme tranche 2019
- Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 3eme tranche 2019
- Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

SOLIDARITE

- Soutiens financiers à la rénovation énergétique
- Aides aux familles pour impayés de gaz propane

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aides au développement du réseau électrique
- Bilan des dossiers présentés sur l'année 2018

Le Bureau Syndical adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2019 et prend acte des informations communiquées dans le cadre du rapport du Président.

2019-04/BS/DB-01

FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET D'AIDE A LA DECISION - SIAD

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir d'attribuer l'accord-cadre à la société **NEXT DECISION**, ayant proposé l'offre la mieux-disante ;
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

2019-04/BS/DB-02

MARCHE DE FOURNITURE ET DE SERVICES 2019, RELATIF A DES PRESTATIONS DE COMMUNICATION

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer :
 - o Le lot 1 « Conception graphique des supports de communication » à la société **CREATEUR D'IMAGE** ;
 - o Le lot 2 « Conception éditoriale / rédaction du journal d'information périodique Dialogue / conception » à la société **APRIM** ;
 - o Le lot 3 « Impression » à la société **CAEN REPRO** ;
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

2019-04/BS/DB-03

FOURNITURE DE CARBURANTS PAR CARTES ACCREDITIVES

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de fourniture de carburants par cartes accréditives pour les véhicules du SDEC ENERGIE à la société TOTAL MARKETING FRANCE,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

2019-04/BS/DB-04

TRANSFERTS DE COMPETENCES : CAMBREMER ET POTIGNY (ENERGIES RENOUVELABLES) – NOUES-DE-SIENNE (CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE) - GOUSTRANVILLE (ECLAIRAGE PUBLIC)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le transfert de ces compétences à la carte, visées aux articles 3.2, 3.4 et 3.8 des statuts du SDEC ÉNERGIE :

Collectivité	Compétence	Option/Projet
CAMBREMER	Energies Renouvelables	Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur le bâtiment communal : 90 m ² de panneaux pour une puissance de 14 kWc et pour un coût d'investissement estimé à 40 000 € HT.
POTIGNY		Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur la future école : 200 m ² de panneaux pour une puissance de 36 kWc et pour un coût d'investissement estimé à 60 000 € HT.
NOUES-DE-SIENNE	Contribution à la Transition Énergétique	–
GOUSTRANVILLE	Eclairage Public	–

- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-05

NORMANDIE ENERGIES TOUR : TARIFICATION

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs d'inscriptions au NET proposés comme suit :
 - o Tarif unique pour tous (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, associations, ...) de 60 €, comprenant l'engagement d'un véhicule et d'un équipage de 2 personnes, les pauses café, le déjeuner buffet, le cocktail apéritif et les visites.
 - o Tarif passager supplémentaire de 30 € par personne – Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-06

NORMANDIE ENERGIES TOUR : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'une régie de recettes temporaire visant l'encaissement des inscriptions au NET 2019, organisé par le Syndicat;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Départ de M. Philippe LAGALLE.

2019-04/BS/DB-07

VALDALLIERE – REVISION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET VISANT LA CREATION D'UN RESEAU TECHNIQUE DE PRODUCTION DE CHALEUR

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le plan de financement actualisé du projet de réseau technique de production de chaleur bois sur la commune de Valdallière, tel que présenté, à savoir :

INVESTISSEMENT

Dépenses	HT	Recettes	
Chaudière bois (équipements et génie civil)	217 000 €	SDEC ENERGIE (aide plafonnée)	241 200 €
Voirie et réseaux divers	72 000 €	REGION	144 500 €
Réseau technique primaire	221 000 €	ADEME	201 400 €
Plateforme de stockage / séchage	245 000 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	59 300 €
Etudes et frais de maîtrise d'œuvre	75 000 €	VALDALLIERE	183 600 €
Total	830 000 €		830 000 €

- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-08

SUBVENTIONS 2019 : FESTIVAL « LES EXTRAVERTIES » – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'attribution d'une aide financière d'un montant de 1 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, pour l'organisation du Festival « Les extraverties » ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65 738 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-09

SUBVENTIONS 2019 : FESTIVAL « CONDE ... VERT DEMAIN » – CONDE-EN-NORMANDIE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'attribution d'une aide financière d'un montant de 1 000 € à la commune de Condé-en-Normandie, pour l'organisation du Festival « Condé ... vert demain » ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65 738 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Départ de M. Nicolas JOYAU.

2019-04/BS/DB-10

PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 4^{EME} TRANCHE 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée, concernant 15 projets, pour un montant de 192 903,68 HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-11

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 4^{EME} TRANCHE 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2019 de renforcement du réseau public d'électricité proposée, concernant 6 projets, pour un montant de 283 865,97 € HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-12

PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 3^{EME} TRANCHE 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la troisième tranche de travaux 2019 de sécurisation du réseau public d'électricité proposée, concernant 15 projets, pour un montant de 152 439,81 € HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-13

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE DE CAEN AU SDEC ÉNERGIE AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ASSOCIES AU PROJET D'EFFACEMENT COORDONNE DE RESEAUX "RUE DU CLOS DES ROSES"

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue du Clos des Roses" sur le territoire de la ville de Caen ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-14

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE DE PONT-L'EVEQUE AU SDEC ÉNERGIE AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ASSOCIES AU PROJET D'EFFACEMENT COORDONNE DE RESEAUX "RUE DES LONGS CHAMPS" SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE PONT-L'EVEQUE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue des Longs Champs" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêque ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-15

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE DE PONT-L'EVEQUE AU SDEC ÉNERGIE AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ASSOCIES AU PROJET D'EFFACEMENT COORDONNE DE RESEAUX "PASSAGE DES ALLIES" SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE PONT-L'EVEQUE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Passage des alliés" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêque ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-16

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU SDEC ENERGIE A LA COMMUNE DE MAY-SUR-ORNE, AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT LES URSULINES

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de May-sur-Orne pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement Les Ursulines ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2019-04/BS/DB-17

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU SDEC ENERGIE A LA COMMUNE DE MAY-SUR-ORNE, AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT CANADA

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de May-sur-Orne pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement du Canada ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2019-04/BS/DB-18

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU SDEC ENERGIE A LA COMMUNE DE LUC-SUR-MER, AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA PLACE GORDON HEMMING

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de Luc-sur-Mer pour la réalisation des travaux d'éclairage public de la place Gordon Hemming ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2019-04/BS/DB-19

CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU SDEC ENERGIE A LA COMMUNE DE VENDEUVRE, AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°2

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de Vendevre pour la réalisation des travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la voie communale n°2 ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

2019-04/BS/DB-20

SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE – SOLIHA – OUISTREHAM, CONDE-EN-NORMANDIE, VALORBIQUET

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'attribution de l'aide proposée de 1 350 € (frais de gestion opérateur inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Condé-en-Normandie ;
- **REJETTE** la demande relative au logement situé sur la commune de Ouistreham au motif que la demande ne répond pas strictement aux conditions d'éligibilité des aides prévues dans la convention liant le SDEC ÉNERGIE à l'opérateur ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-21

SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE – INHARI – OUISTREHAM ET CORMELLES LE ROYAL

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'attribution de l'aide proposée de 2 750 € (frais de gestion opérateur inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Ouistreham ;
- **REJETTE** la demande relative au logement situé sur la commune de Cormelles-le-Royal au motif que la demande ne répond pas strictement aux conditions d'éligibilité des aides prévues dans la convention liant le SDEC ÉNERGIE à l'opérateur ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-22

AIDES AUX FAMILLES – ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR LE REGLEMENT D'UNE FACTURE DE GAZ PROPANE RESEAU – CCAS D'ORBEC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver une aide de 150 € au bénéfice de cette famille résidant sur la commune d'Orbec ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65738 ;
- **AUTORISE** le Président à conclure la convention de soutien à une famille en difficulté, à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-04/BS/DB-23

AIDES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU RESEAU ELECTRIQUE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 4 avril 2019 ;
- **DIT** que les dépenses d'investissement correspondantes seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 11h30.

Le Président



Jacques LELANDAIS

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.